

M. le président,  
M. le commissaire,

Je suis citoyen de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps et je suis en faveur de ce projet d'aménagement hydroélectrique sur la Rivière Sainte-Anne du Nord pour un certain nombre de raisons dont les suivantes :

### **PROJET FORT ACCEPTABLE AUX NIVEAUX ENVIRONNEMENTAL ET RÉCRÉOTOURISTIQUE**

Il est évident qu'on ne peut faire du développement sans qu'il y est des inconvénients. Cependant lorsque ces inconvénients sont minimes et temporaires, ce développement s'inscrit dans une démarche de développement durable.

De toutes les filières examinées par Hydro-Québec, l'hydraulique au fil de l'eau constitue et de loin, la filière la plus performante par rapport aux émissions de CO<sub>2</sub>. De plus, nous savons que l'hydroélectricité est une source d'énergie non seulement propre mais aussi renouvelable.

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le déroulement de la première partie des audiences publiques les 22 et 23 janvier derniers. Ce que j'ai entendu m'a rassuré quant à la pertinence de ce projet pour la communauté.

Les réponses et les interventions des gestionnaires du parc récréotouristique, les McNicoll, m'ont particulièrement convaincu quant aux mesures qui ont été proposées par le promoteur pour faire en sorte que le développement hydroélectrique ne se fasse pas au détriment du développement récréotouristique.

Par contre, toujours lors des audiences publiques, plusieurs participants ont amené comme argument la mise en péril de certaines espèces animales ou végétales. Je ne suis pas spécialiste de la question, mais je ne pense pas que le projet ait des répercussions négatives sur la faune ou sur la flore du milieu. Je ne peux en dire de même pour la carrière et sablière L.T. qui opère juste à côté et qui a fait et continue de faire des dommages environnementaux et cela, sans que personne ne s'oppose à son développement. Et pour quelles raisons ce projet Hydro-Canyon qui se veut bien encadré, qui voue une conscientisation et des mesures au plan environnemental devrait être condamné pour des détails environnementaux qui ne sont point considérés à proximité de là ( Carrière & Sablière LT) ?

### **PROJET QUI REÇOIT L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE**

La Société Hydro-Canyon a organisé trois séances d'information afin de permettre particulièrement à la population de la région de la Côte-de-Beaupré de participer au développement du projet en améliorant certaines facettes par leurs commentaires et leurs questions. C'est dans ce contexte que le projet a reçu l'approbation de presque toute la population de la Municipalité de Saint-Joachim.

C'est un projet que j'appuie personnellement parce qu'il rassemble non seulement les citoyens de Saint-Joachim mais également ceux des municipalités et villes de la MRC de la Côte-de-Beaupré.

### **PROJET D'AVENIR SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE**

Ce projet a une incidence importante sur le plan économique tant pour la Municipalité de Saint-Joachim que pour les municipalités et villes de la MRC de la Côte-de-Beaupré.

En plus des retombées économiques significatives de 35 M\$ pour la région durant la construction, les

redevances annuelles directement versées à la Municipalité et à la MRC se chiffrent à plus de 10 M\$ sur 20 ans. On m'a dit que pour la Municipalité de Saint-Joachim, cela représente annuellement 15% de leur budget annuel. C'est fort important pour une petite municipalité en région.

En conclusion, ce projet est fort acceptable sur les plans économique et environnemental. C'est un projet structurant pour nos communautés. Il est malheureux qu'au Québec, il y a un groupuscule sous l'étiquette des « verts » qui pour n'importe quel prétexte vient bloquer un tel projet dans le seul but de défendre un idéal. Sans même connaître nos réalités sociales et économique, pour eux, il n'y a aucune perte, simplement la satisfaction de gagner une cause.

Michel Lachance  
citoyen de Saint-Tite-des-Caps  
13 février 2013

FIN DU DOCUMENT